
Atelier Chantier Insertion de la Ferme de Carrère.

La Ville a mis en place une politique visant à l'insertion des personnes en difficulté. Cette ambition passe par l'aide à l'implantation et la relance de structures axées vers les initiatives de développement local, de réinsertion et de lutte contre les exclusions.

A cet effet, la Collectivité a initié un atelier chantier insertion (ACI) dans le cadre de la Ferme de Carrère.

Ce projet conjuguera la réinsertion de personnes en difficulté citoyenne (chômeurs, bénéficiaires du RMI, personnes handicapées, isolées, jeunes non scolarisés, anciens détenus...) et la valorisation de l'environnement et du patrimoine municipal.

L'ACI, support du service d'insertion « assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des activités collectives des personnes de faible niveau de qualification ou en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle et organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation des salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable ».

L'ACI de la Ferme de Carrère sera un outil privilégié d'apprentissage et de production à travers trois activités consistant en :

- 1. l'entretien des jardins et la culture sous serres ;**
- 2. la culture en plein champ ;**
- 3. la production animale.**

Cet ACI débutera le 02 février 2009 sur une durée de 36 mois et concernera au total 96 bénéficiaires (an 1 : 36 ; an 2 : 36 ; an 3 : 24).

Il est à noter que cette action bénéficie des cofinancements de l'État, de l'Europe, de la Communauté d'agglomération du centre de la Martinique et du Conseil général (via l'Agence départementale d'insertion).

Active sera l'organisme employeur des bénéficiaires et encadrants, et assurera par conséquent la gestion administrative, technique et financière du service d'insertion sous contrôle et évaluation de la Ville.

Aussi, la Ville met à disposition du titulaire le patrimoine foncier (12 hectares) et des équipements publics domiciliés sur le périmètre concerné (bâtiment, serres, kiosques, matériels agricoles, mobiliers de bureau...).

L'OPERATEUR

ACTIVE : Action pour l'Insertion et la Valorisation de l'Environnement, Association loi 1901

1. ORGANISATION DE L'EXPLOITATION DE LA FERME

L'activité support de l'action d'insertion se définit en trois axes :

1.1 ENTRETIEN DES JARDINS ET CULTURE SOUS SERRES

1°) Remise en état du jardin :

2°) Préparation de l'exploitation pour culture hydroponique et sous serre.

1.2 CULTURE EN PLEIN CHAMP

- ▶ Extension du verger
- ▶ Création d'une pépinière fruitière.

1.3 Production animale

- ▶ Elevage des races zébu bramane et zébu bramane-charolais.

1.4 DISTRIBUTION

- ▶ La vente des produits à la coopérative SOCOPMA et CODEM.
- ▶ La mise en place de la vente directe aux particuliers à travers le « panier de la solidarité » : système d'abonnement utilisé en économie solidaire qui permet d'associer la population à une activité d'utilité sociale, et de développer la solidarité.

2. ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES EN INSERTION

2.1 POLITIQUE D'INSERTION ET ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Objectifs :

2.1.1 Remobiliser les salariés autour d'un projet d'accompagnement individuel

2.1.2 Apporter des réponses à d'éventuels problèmes sociaux et psychologiques

2.1.3 Favoriser la (re) socialisation des personnes embauchées

2.1.4 Accompagner la construction de leur projet professionnel

2.1.5 Retour à l'emploi.

2.2 ACTIONS DE FORMATION

Les modules (188 heures) se feront en alternance théorie-pratique avec pour objectif

de leur permettre d'acquérir des connaissances, et une mise en pratique :

1°) Remise à niveau – 20 heures par module (soit 40 heures)

2°) Cours théorique en Culture et Arboriculture (66 heures)

3°) Cours théoriques en Jardins Espaces Verts (8 heures)

4°) Cours théorique sur l'élevage bovin (20 heures)

5°) PSC1 : Prévention de Secours Civique (ex AFPS) (14 heures)

6°) Communication interpersonnelle et développement personnel (40 heures)

Encadrement

L'encadrement sera composé de :

- ▶ Une directrice
- ▶ Deux chefs d'équipe salariés
- ▶ Une accompagnatrice sociale et professionnelle,
- ▶ Une secrétaire.

NOS PARTENAIRES

ORGANISMES	NATURE DU PARTENARIAT
DTEFP	Conventionnement Financement des contrats aidés Financement de l'aide au démarrage Financement de l'accompagnement
ADI	Financement de l'aide au démarrage Financement de l'accompagnement
ANPE	Conventionnement pour l'octroi des contrats aidés Suivi des salariés Préparation à la sortie du dispositif
DSDS	Financement mesures ASI (Appui Social Individualisé)
CACEM	Financement de l'action
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Conseil technique et ingénierie
INTERMAID, INSER'PLUS, CŒUR ARTISANAL, TRAJET DOM, CARRE D'AS, OMASS, ANPE, MILCEM ...	Méthodologie de recrutement et proposition de ressources.